

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MAI 2021

DELIBERATION N°21/068

**Convention opérationnelle
entre la Commune de Saint-Barthélémy-de-Vals,
la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche
et l'EPORA
(Rue de la Vallée)**

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

- VU le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA),
- VU le Décret 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu le Programme Pluriannuel d'Intervention 2021-2025 approuvé par la délibération n°21/029 du Conseil d'Administration en date du 5 mars 2021 ;
- Vu la présentation de la Directrice Générale.

Sur proposition du Président,

- ✓ Prend acte du projet foncier à conduire avec la ou les collectivité(s).
- ✓ Prend acte du prix de revient prévisionnel du projet foncier évalué à 734.000 € HT;
- ✓ Prend acte de la compatibilité avec le PPI 2021-2025, et de l'absence de déficit foncier prévisionnel associé à cette opération.
- ✓ Approuve le principe d'une convention opérationnelle à conclure entre la Commune de Saint-Barthélémy-de-Vals, la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche et l'EPORA, relative à la Rue de la Vallée, dont la durée sera fixée à 4 ans.

Mandate la Directrice Générale, à l'effet de :

- finaliser sur les bases retenues le texte de la convention,
- signer cette convention dans un délai de 12 mois à compter de l'instance,
- mener à bien toutes les actions nécessaires à sa mise en œuvre.

La présente délibération n'entrera en vigueur et ne sera donc exécutoire :

- qu'après que la délibération n°21/029 du Conseil d'Administration en date du 5 mars 2021 soit elle-même entrée en vigueur et soit exécutoire
- qu'après sa transmission et son approbation au Préfet.

La Directrice Générale

Florence HILAIRE

Le Président du Conseil d'Administration

Hervé REYNAUD

Pour le Préfet de la région
Auvergne-Rhône-Alpes
et du département du Rhône,
par délégation,
la Secrétaire générale pour les
affaires régionales

Françoise NOARS

09 JUIN 2021